

DOCUMENT

QUELLE CONCEPTION DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE ?

**QUEL RÔLE DE LA FRANCE
DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI ?**

QUELLE CONCEPTION DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE ?

QUEL RÔLE DE LA FRANCE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI ?

JACQUES FATH *

Les problèmes, les risques et les menaces de notre époque nourrissent des angoisses profondes. La violence, l'argent, l'humiliation sociale... alimentent – dans le contexte d'une crise systémique et de portée civilisationnelle – le sentiment d'un monde qui se délite, d'une impuissance des gouvernements. Nous sommes devant les impasses dramatiques d'un type de croissance et de développement qui s'épuise, devant un système de domination et d'exploitation agressif et dangereux mais qui montre ses limites.

Comment refonder un espoir, dessiner un avenir... tant que les réponses politiques seront fondées sur les mêmes options qui produisent les injustices, la pauvreté, le chômage, l'autoritarisme et la guerre ?

Notre responsabilité est bien de définir et de proposer une autre vision de la société, du monde, des relations internationales. Il faut réhabiliter l'idée de progrès et montrer qu'il y a un projet possible pour un changement nécessaire et urgent.

Mesurons à quel point, en effet, la crise capitaliste, l'impasse néolibérale, l'échec européen, les interventions militaires en Afrique et au Moyen-Orient... mesurons à quel point tout cela signe l'incapacité des politiques mises en œuvre à répondre aux défis de notre nouveau monde.

Nous ne sommes plus à la croisée des chemins. L'austérité impitoyable pour les peuples, le mépris de leurs droits, le choc de la guerre et des interventions militaires néo-impériales... tout cela montre une voie sans avenir dans une crise majeure.

* RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES, PAIX, SÉCURITÉ, DÉSARMEMENT AUPRÈS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Il faut tracer, proposer un chemin nouveau y compris dans une conception totalement différente des relations entre les peuples, les sociétés et les États.

Quelle vision de la sécurité internationale ?

Un *Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale* doit être élaboré pour la fin 2012 et présenté à l'Assemblée nationale début 2013. Une loi de programmation militaire suivra. Il sera question de la crise, de ses effets sur les relations internationales, des enjeux de sécurité internationale. Comment peut-on aborder aujourd'hui de ces questions ? Quelle approche le PCF et le Front de gauche peuvent-ils proposer ? La notion de défense nationale a-t-elle encore une pertinence ? Les enjeux essentiels ne sont-ils pas contenus dans la question de la sécurité internationale ?

174

Il y a des questions proprement militaires : doctrine et politique de défense, production et industrie militaires, statut des personnels, nature et périmètre de l'outil militaire, budget... La question du budget de la défense promet d'ailleurs d'être clairement dans les débats du fait de la politique d'austérité et de la politique dite de réduction des déficits publics qui n'épargnent aucun pays en Europe et dans le monde occidental (y compris les États-Unis). Tous ces pays se trouvent devant la contradiction majeure de stratégies qui poussent à l'augmentation des dépenses militaires alors que les choix drastiques d'austérité contraignent à des diminutions...

Aucune de ces questions ne peut être traitée sans qu'elle soit inscrite dans une politique d'ensemble, une conception de la sécurité, une vision des relations internationales et du monde.

Pour les militaires, il faut une « pensée stratégique », une doctrine de l'emploi de la force. Il n'est pas de notre responsabilité de théoriser sur ce qu'est le « métier » de militaire sauf à souligner qu'évidemment rien de ce qui concerne les engagements extérieurs de la France, sa politique étrangère, sa conception de la sécurité internationale et sa propre sécurité, ne peut échapper à la décision politique, à la conception que l'on se fait du rôle de la France, aux changements que l'on veut mettre en œuvre. C'est un principe inhérent à ce qu'on appelle un État de droit.

Et c'est le « *privilege* » (si l'on peut dire) des pays qu'on appelle des puissances – comme la France – de pouvoir et devoir définir une telle conception globale comme fondement d'un rôle d'acteur qui compte dans le monde.

La question de la défense est avant tout une question politique. Ce qui est en jeu, c'est la sécurité du pays, la dimension européenne et internationale de la sécurité, le rôle de la France dans le monde

et dans la configuration actuelle des relations internationales, la vision du monde, de la sécurité et des relations internationales que l'on veut construire. Il faut donc une approche dynamique qui nous permette de nous projeter vers l'avenir.

C'est pourtant une tout autre approche, très statique et traditionnelle, qui tend à dominer aujourd'hui : le langage, les concepts utilisés désignent une France qui doit user de son poids, dans un équilibre et un rapport de force donnés ; une sécurité indissociable d'un statut ; un territoire sanctuarisé ; une stratégie centrée sur la défense d'intérêts vitaux, sur la protection du pays... Cette approche – qui repose essentiellement sur la protection du territoire national alors que celui-ci n'est plus vraiment menacé – s'accompagne d'un refus persistant à la fois de la réflexion sur les nouveaux enjeux de sécurité du XXI^e siècle, et du débat citoyen, de la transparence nécessaire à toute politique qui engage l'avenir de notre peuple.

La réintégration complète de la France dans l'organisation militaire de l'OTAN décidée par N. Sarkozy (mais non remise en cause par F. Hollande qui a seulement demandé un bilan de cette réintégration) enserme la France dans un cadre politico-stratégique sous domination des États-Unis, qui contraint notre pays à des choix atlantistes, des logiques de guerre, une conception des relations internationales fondée sur la prééminence de la force et du militaire. Ajoutons cependant que, dans cette vision profondément de droite, le projet « d'Europe puissance » avec une défense européenne – au-delà des divisions entre États européens – a sombré bel et bien dans la crise structurelle et existentielle européenne en laissant la priorité aux accords intergouvernementaux, en particulier avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne (mutualisation de capacités militaires, conduite de projets industriels communs...).

Soulignons au passage que l'idée très souvent avancée selon laquelle on construirait l'Europe pour la paix est singulièrement dépassée dans le contexte actuel et après quelque soixante ans d'intégration. On voit aussi que les orientations européennes de défense actuelles insèrent la France et chaque pays membre de l'UE dans des cadres institutionnels, des politiques communes et des alliances – en particulier l'OTAN – qui conduisent plus sûrement à la guerre qu'à la recherche d'une sécurité collective par le désarmement et le règlement politique des conflits. François Hollande, devant la conférence des ambassadeurs le 27 août, a cependant souligné, dans une forme évidente de continuité, un choix de principe pour l'Europe de la défense, un renforcement des capacités européennes de défense et sa décision d'approfondir encore les coopérations militaires avec ses partenaires.

On sait par ailleurs déjà que le *Livre blanc* à venir ne devrait pas être fondamentalement différent du précédent. Il faudra cependant voir l'analyse de départ sur le monde et les relations internationales, les inflexions possibles avec les conséquences qui seront tirées des soulèvements arabes. On constate aujourd'hui – sans que ce soit révélé au grand public – un renforcement des forces militaires et la création de bases françaises nouvelles en Afrique. La situation au Mali et en zone sahélo-saharienne serait une justification à ce mouvement qui ne correspond pas à la volonté de redéploiement/adaptation en diminution, qui semblait dominer il y a quelques années. À examiner de plus près.

176

Nous devons donc à la France, comme parti, comme Front de gauche, la définition d'une approche beaucoup plus adaptée à notre époque, plus dynamique et constructive, beaucoup plus à l'initiative pour changer les conditions et les conceptions de la sécurité internationale, pour pousser au règlement des conflits, à un désarmement multilatéral et contrôlé, dans l'esprit d'une démilitarisation des relations internationales. La France doit être à la hauteur des défis du monde d'aujourd'hui. La recherche de la paix dans le nouveau contexte international doit être l'obsession positive permanente de la France et donc d'une force politique comme la nôtre. C'est dans une telle dynamique que notre pays peut mieux défendre sa sécurité, ses intérêts propres, ses intérêts vitaux notamment, et valoriser un statut de puissance positive. Il faut en effet refuser le concept de puissance dans son sens actuel. Une puissance positive doit s'appuyer non pas sur des forces militaires pour dégager une capacité de domination mais sur une ambition et un rôle politiques, sur la volonté de promouvoir en toutes circonstances le multilatéralisme, les principes et les buts de la Charte des Nations unies, l'exigence de paix et de justice.

La notion de puissance est traditionnellement liée à la capacité de faire la guerre. C'est cela qu'il faut contribuer à dépasser. La puissance ne devrait plus être synonyme de logique de force et d'interventions militaires qui s'avèrent de plus en plus productrices d'instabilité et de tensions, mais au contraire d'une capacité d'initiative internationale pour construire des rapports de sécurité collective, de confiance mutuelle, de coopération et de désarmement. Cela ne fait pas une France sans défense qui oublierait la réalité des rapports de force et des confrontations. Une puissance positive n'est pas une puissance naïve. C'est, précisément, un moyen de peser dans les rapports de forces en cherchant des convergences, des alliés et des partenaires alors que tant de peuples, dans le monde, aspirent à la sécurité et à la paix.

La gauche en France doit être ainsi porteuse d'une forme de révolution en matière de défense. L'alternative n'est pas, ne doit pas être, entre la ligne Maginot ou la projection de puissance... La France doit relégitimer le combat pour la paix dans le contexte mondial d'aujourd'hui. Elle doit montrer comment on doit agir pour construire de nouveaux rapports de sécurité internationale. On ne peut plus penser la défense indépendamment des enjeux de sécurité et de l'exigence première de l'action politique pour la paix.

Cette nouvelle approche est d'autant plus incontournable que la conception actuelle de la puissance montre ses limites. Elle se révèle, dans les faits, incompatible avec l'exigence de sécurité internationale. On voit en effet comment les grandes crises internationales : Irak, Afghanistan, Iran, Libye, Syrie (la question de Palestine méritant une approche spécifique), se traduisent finalement par des déstabilisations régionales, par davantage d'insécurité, de tensions et de risques pour l'avenir. Sans que jamais les problèmes fondamentaux liés aux besoins de paix, de développement, de démocratie ne trouvent de solution durable. Les stratégies néo-impérialistes et les logiques de puissance à l'exercice dans ces crises ont aggravé tous les problèmes. Des situations quasi ingérables se sont ouvertes dans la zone sahélo-saharienne et au Proche-Orient... Dans ce monde bouleversé, la perte relative de maîtrise stratégique des États-Unis, qui restent la principale puissance hégémonique (en particulier sur le plan militaire), montre aussi à quelles impasses conduisent les stratégies adoptées.

177

Ces crises constituent pourtant le cœur des enjeux actuels de sécurité internationale. C'est donc très largement en fonction de ces enjeux que la politique de sécurité/défense de la France doit être repensée, avec en priorité un retrait de l'OTAN et une action déterminée pour la dissolution de cette organisation (donc une mise en cause du Traité de Washington qui en est le fondement politique et juridique). Quel rôle la France doit-elle jouer pour contribuer à des solutions politiques, des issues négociées aux conflits ? Comment agir pour des règlements politiques et pour la paix ? Comment peser pour que les stratégies européennes et celles des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ne débouchent pas sur une exacerbation des crises ?

C'est vraiment une nouvelle conception de la sécurité qu'il faut définir, fondée sur l'exigence essentielle de responsabilité collective. Et en même temps, poser la question d'un outil de défense adapté à la nature de ces crises, des risques et des menaces, inhérents aux réalités du monde d'aujourd'hui.

Il faut donc poser la question de l'adéquation de la composition de notre outil de défense à la nature des risques et des menaces

d'aujourd'hui. Des risques et des menaces réels dont on ne débat pourtant pas réellement en France aujourd'hui, alors qu'ils sont issus d'un basculement des relations internationales de grande portée, alors que l'environnement stratégique mondial a été totalement recomposé avec la chute du mur, la disparition de l'antagonisme des blocs, la montée des émergents, la crise systémique du capitalisme, un néolibéralisme généralisé, exacerbé mais sans issue... Une crise du mode de développement et des stratégies adoptées pour y faire face, y compris sur le plan militaire. La question sociale est encore plus qu'auparavant au cœur des enjeux de sécurité. Ce que nous voulons, c'est une sécurité humaine (concept de l'ONU) fondée en particulier sur la satisfaction des besoins sociaux, dans une éthique de la coopération, de l'écologie et de la solidarité.

Un rapport récent du Sénat ¹ pose ce problème en soulevant la question de l'adéquation « du char Leclerc, du porte-avions nucléaire et des avions de combat aux menaces contemporaines les plus probables » (page 38). Ce qui, effectivement, mériterait un débat sérieux sur la pertinence du modèle d'armée choisi qui fait débat chez les militaires eux-mêmes. Mais la question la plus décisive reste celle de l'adéquation de l'arme nucléaire et de la stratégie de dissuasion face aux enjeux de sécurité d'aujourd'hui.

178

Le nucléaire n'est qu'une partie du budget défense mais la dissuasion nucléaire structure la quasi-totalité de l'outil de défense français, dans une imbrication étroite avec les forces conventionnelles.

Ce rapport du Sénat souligne la faible probabilité d'une attaque étatique contre la France, ce qui délégitime en soi la stratégie de dissuasion nucléaire et son caractère si structurant pour l'ensemble de la « *défense nationale* ». Ce rapport – pourtant très favorable au nucléaire et à la dissuasion – affirme même de façon très éclairante que « s'il fallait dessiner aujourd'hui un format d'armées partant de zéro, il est fort probable que la nécessité d'acquérir une force de frappe nucléaire, avec de surcroît deux composantes, ne ferait pas partie de nos ambitions de défense » (page 37).

Alors, pourquoi conserver un outil de dissuasion qu'on estime aujourd'hui inadapté ?

Ce constat confirme la nécessité d'une refondation de la conception française de la sécurité, d'une autre vision du monde donc d'une toute autre politique de défense. Il confirme aussi le besoin d'un large débat politique et citoyen sur ces questions et

¹ Rapport d'information sur l'avenir des forces nucléaires françaises (n° 668 – Session extraordinaire 2011-2012).

notamment contre les thématiques habituelles visant à justifier la politique de dissuasion nucléaire : ce serait « *l'assurance-vie* » de la nation ; la garantie de notre statut de membre permanent du Conseil de sécurité ; elle aurait un coût limité ne représentant « *que* » 3,5 milliards d'euros par an... et bien d'autres assertions du même genre. Tout cela doit être mis sur la table, analysé et critiqué.

L'argument spécieux qui fait des partisans du désarmement nucléaire des militants d'un désarmement nucléaire *unilatéral* de la France – effectivement inapproprié – doit être énergiquement combattu. Pour la France, et pour ses partenaires européens, les conditions de la sécurité sont internationales, dans un monde où les enjeux et les crises sont plus que jamais globaux. Dans une approche efficace et responsable, le désarmement ne peut être que multilatéral et contrôlé selon les termes mêmes du *Traité de non-prolifération* (TNP). Agir pour un tel désarmement nucléaire (et pour tous les types d'armes), c'est le rôle que nous voulons pour la France.

Notre pays dispose d'environ 300 têtes nucléaires sur un total mondial dépassant les 20 000. Cette disproportion numérique ne peut pas non plus constituer un argument valable pour interdire à la France d'être à l'initiative afin de favoriser une dynamique politique collective de désarmement nucléaire. La France doit s'inscrire activement dans un processus de ce type. Et, davantage que cela elle doit en être une initiatrice. C'est parce qu'elle est un membre permanent du Conseil de sécurité (dont la responsabilité première est, précisément, « le maintien de la paix et de la sécurité internationale ») que la France se doit d'agir ainsi. Et son statut peut lui donner de la crédibilité pour prendre des initiatives dans cette voie. La France y gagnerait en prestige et en efficacité.

Tout milite donc pour que l'approche d'une nouvelle politique française de la défense, de la sécurité, pour la paix parte de l'enjeu nucléaire.

Soyons cependant plus précis.

Le nucléaire, aujourd'hui, ce sont trois grands problèmes.

Le problème de son existence même

On a créé des armes capables de détruire l'univers terrestre et humain, des armes dont la puissance est telle et dont l'utilisation aurait de telles conséquences que l'on cherche même à en interdire mondialement tous les essais sur le terrain. C'est l'objet du *Traité d'interdiction complète des essais nucléaires*².

² Ce traité (TICE) a été ouvert à la signature en septembre 1996 à New York. Il n'est toujours pas en vigueur du fait de l'absence de ratification

Est-il bien raisonnable de vouloir conserver de telles armes ? L'élimination totale des armes nucléaires n'est pas une simple utopie. Ce doit être une ambition, un objectif. C'est aussi un débat international : discours d'Obama à Prague en 2009 pour l'élimination des armes nucléaires ; vote d'une résolution du Conseil de sécurité dans le même esprit la même année ; initiative « *Global zéro* »³ de personnalités politiques de haut niveau du monde entier pour l'élimination des armes nucléaires ; projet de convention d'élimination totale des armes nucléaires déposé à l'ONU et soutenu par 140 États... Cela ne fait pas un processus de désarmement nucléaire (l'initiative Obama n'est plus d'actualité) mais cela montre que le débat est plus ouvert qu'on ne l'imagine.

Débattre du nucléaire, de la légitimité de l'arme nucléaire et de la stratégie de dissuasion n'est pas un tabou. Il n'y a guère qu'en France où la crispation gouvernementale traditionnelle sur le nucléaire et la dissuasion s'appuie sur une fermeture systématique et recherchée du débat sur la question – comme s'il y avait un consensus national sur ce choix que le PCF conteste sur le fond avec bien d'autres forces politiques, sociales et pacifistes de notre pays. Il faut l'affirmer avec force : il n'y a pas de consensus national en France sur la dissuasion, sur le nucléaire et plus largement d'ailleurs sur la politique de défense actuelle. Nous sommes pour l'élimination des armes nucléaires. Nous demandons que la France soutienne le projet de Convention internationale d'élimination des armes nucléaires et prenne de grandes initiatives multilatérales pour le désarmement nucléaire. Agir pour l'élimination des armes nucléaires, c'est aussi, en même temps, confirmer l'importance du retrait de l'OTAN et de la bataille pour la dissolution de celle-ci car l'OTAN est, de fait, une organisation nucléaire, dirigée par les principales puissances nucléaires occidentales, États-Unis en tête. Éliminer les armes nucléaires c'est, enfin, vouloir lutter contre la logique de puissance. L'arme nucléaire est en effet une arme politique

d'une dizaine d'États dont les États-Unis, la Chine, Israël, l'Iran, l'Égypte. Corée du Nord, Inde et Pakistan n'ont même pas signé le traité. À noter : l'impact environnemental et sanitaire préoccupant et sous-estimé des essais nucléaires.

³ Global zéro est un appel international pour un plan d'élimination progressif et contrôlé des armes nucléaires, lancé en 2008. Il est signé par 300 hautes personnalités (anciens chefs d'États, ministres de la Défense ou hauts commandants militaires...) dont Jimmy Carter, Zbigniew Brezezinski, Hans-Dietrich Gensher, Danièle Mitterrand, Paul Quilès, Javier Solana... plus de 450 000 personnes dans le monde ont signé aussi cet appel.

d'affirmation de puissance, pour la France comme pour les autres puissances dotées de cette arme.

Le problème de sa dérive en arme d'emploi

« *L'atome est pacificateur* », selon le rapport du Sénat déjà cité. Une affirmation de ce type est particulièrement consternante quand on sait que l'arme nucléaire a failli être utilisée à de multiples reprises durant la deuxième moitié du xx^e siècle (notamment lors de la crise des fusées à Cuba en 1962). Certes, l'arme nucléaire a structuré les relations internationales pendant quelques dizaines d'années sans guerre entre les principales puissances. Mais la confrontation des blocs s'est reportée et développée dans de nombreux conflits et crises très meurtriers. On ne peut pas dire que la période de l'histoire planétaire ayant suivi la Seconde Guerre mondiale, dominée par un antagonisme structuré sur le nucléaire – l'arme qui a contribué alors à façonner l'environnement stratégique mondial – fut une période de paix. Il est outrageusement simplificateur et mystificateur de faire de cette arme un outil « *pacificateur* » ou, simplement, une arme de « *non-emploi* » par définition.

On ne peut pas non plus faire de l'impossibilité d'emploi supposée de cette arme, en considération de sa nature et des dangers majeurs qu'elle représente, un argument pour démontrer son soi-disant caractère « *pacificateur* ». C'est en effet précisément du fait de sa nature même d'arme de destruction absolue, susceptible de provoquer ce qu'on appelle un hiver nucléaire planétaire et des dégâts profonds et durables à la vie sur terre, que nous devons agir pour son élimination. Rien ne garantit, en effet, que les armes nucléaires ne serviront jamais. Elles ont déjà servi à Hiroshima et Nagasaki (250 000 morts fin 1945 au Japon). De façon récurrente, on envisage des bombes miniatures (« *mini nukés* ») qui pourraient être employées comme armes dites de théâtre dans certains conflits...

181

Le problème de la prolifération

C'est le problème stratégique essentiel de la sécurité internationale aujourd'hui. Le TNP a installé, depuis sa mise en œuvre en 1970, un régime de la non-prolifération qui n'est pas respecté. La Corée du Nord, l'Iran en particulier sont considérés comme des États cherchant à se doter de l'arme nucléaire malgré le fait qu'ils soient signataires de ce traité (la Corée du Nord a cependant annoncé son retrait sans que celui-ci ait été vraiment acté comme tel par les principales puissances...). Israël, l'Inde et le Pakistan, pays détenteurs d'une puissance nucléaire, ne sont pas signataires. Les puissances nucléaires « *officielles* » (les 5 membres

permanents du Conseil de sécurité) n'appliquent pas l'article 6 du TNP appelant à un désarmement nucléaire et à « *un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace* ». En résumé, l'ensemble des principaux pays concernés d'une façon ou d'une autre par ce traité ont choisi soit de ne pas le respecter, soit de l'ignorer.

On sait aussi que si l'Iran se dotait réellement d'une maîtrise réelle de l'arme nucléaire (ce qui est plausible), le régime de non-prolifération et le TNP pourraient être vidés de leur sens. La prolifération pourrait s'élargir alors à bien d'autres États, y compris au Proche-Orient. Une telle situation constituerait un danger réel pour la sécurité internationale.

Cependant, les États-Unis, la France, les autres grandes puissances et Israël (qui a son agenda politique et de guerre propre sur la question) ne peuvent pas exiger de Téhéran le respect du TNP s'ils ne le respectent pas non plus... Les menaces d'interventions militaires d'Israël mais aussi des États-Unis (puisque, pour Obama et son administration, toutes les options sont sur la table y compris, donc, la guerre) sont inacceptables. Une intervention militaire contre l'Iran aurait de très graves conséquences régionales et cela ne permettrait ni d'empêcher l'Iran d'accéder à la maîtrise du nucléaire militaire, à terme, ni de contribuer à la sécurité internationale. Le PCF est totalement opposé à une telle intervention. Il condamne les appels et les incitations à une nouvelle guerre dans cette région, y compris contre l'Iran.

182

La question posée, en fait, n'est pas seulement celle de la politique iranienne. C'est celle de la sécurité et de la paix au Proche-Orient et plus largement sur le plan international.

La crise sur le nucléaire iranien pose avec force non seulement la question de la prolifération mais aussi celle du désarmement nucléaire. Elle est liée à la politique israélienne et à la question de la Palestine. Elle est liée à la crise syrienne... Tout est lié. Ce qui montre clairement la nature et l'importance de la responsabilité de la France et des autres puissances membres permanents du Conseil de sécurité. Être à l'initiative pour le désarmement nucléaire⁴ signifie qu'il faut l'être aussi, dans le même mouvement, pour le règlement des conflits. On ne peut séparer les enjeux même s'il faut, pour notre parti, bien identifier chaque bataille à mener et ne pas tout mêler dans les mobilisations nécessaires. Mais si la

⁴ Et pour l'ensemble des armes de destruction massive dont les armes chimiques et biologiques. Les ADM font l'objet de nombreuses conventions d'interdiction.

France, dans son intervention diplomatique et politique, veut être efficace, il lui faut tenir compte de ce lien. Comment, par exemple, pourrait-on avancer sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN) au Proche-Orient (il est prévu une conférence fin 2012 sur la question) ⁵si l'on ne progresse pas simultanément dans la résolution du conflit israélo-palestinien en particulier ? Les conditions de la sécurité ne se divisent pas. Et pourtant, peu nombreux, vraiment, sont les responsables politiques et les experts qui aujourd'hui soulignent cet aspect des choses. Est-ce pour ne pas gêner Israël ?

Israël, comme l'Inde et le Pakistan, ne sont pas signataires du TNP, mais ces pays sont membres de l'ONU et sont comptables des conditions politiques de la sécurité internationale. La sécurité est un enjeu collectif. Ces trois pays ne peuvent se soustraire à la responsabilité qui en découle et devraient intégrer eux aussi les exigences liées du désarmement et du règlement des conflits (notamment le conflit afghan pour l'Inde et le Pakistan). On en est loin. On voit les tensions persistantes, les politiques de surarmement et, pour Israël particulièrement, le mépris constant de la légalité internationale et des résolutions de l'ONU, l'agressivité vis-à-vis de ses voisins et, surtout, la poursuite d'une politique de colonisation et d'occupation hors de toute légalité et légitimité, source de tensions et de risques graves pour toute la région. La politique israélienne est probablement aujourd'hui une des principales menaces pour la sécurité internationale.

183

Naturellement, le PCF, en tant que tel et dans la recherche de l'unité d'action nationale et internationale, prend des initiatives et agit pour le désarmement et la sécurité. Il est un membre actif d'ICAN (campagne internationale pour l'élimination des armes nucléaires). Il participe très fortement aux réseaux et coordinations nationales et internationales notamment contre l'OTAN. Il intervient en permanence sur la question de la Palestine et sur les autres conflits (y compris au sein de collectifs unitaires). Il exprime clairement au Parlement, depuis des années, des conceptions de la sécurité et de la défense qui s'inscrivent dans une vision de désarmement et de paix pour faire jouer à la France un rôle actif et responsable

⁵ Cette conférence prévue en décembre à Helsinki a été annulée *de facto* par les États-Unis qui la coparrainnaient, au motif de l'absence d'un consensus entre pays concernés. À noter que l'Iran avait accepté d'y participer tandis qu'Israël avait annoncé un net refus... Une fois encore, les intérêts israéliens passent avant les exigences légitimes de la sécurité internationale.

dans un monde dangereux, d'instabilité et de guerre, un monde où les dépenses d'armement atteignent 1 740 milliards de dollars en 2011, dépassant ainsi le niveau record atteint au milieu des années 1980 dans une période particulièrement aiguë de la guerre froide. De nombreux élus communistes sont engagés dans l'AFCDRP⁶, branche française des maires pour la paix.

Notre parti est pleinement engagé pour le désarmement nucléaire mais aussi pour tous les types d'armes. Les armes conventionnelles, aujourd'hui de plus en plus puissantes, les armes légères et de petit calibre dont on dit à juste titre qu'elles sont le « *carburant* » des conflits. Ceci est d'autant plus important que l'on assiste aujourd'hui à une nouvelle forme de course aux armements : celle-ci n'est plus d'abord quantitative. Elle ne porte plus sur le nombre de têtes nucléaires et de missiles porteurs comme au temps de la guerre froide. Elle porte sur le conventionnel, sur la sophistication technologique, la précision. Elle porte sur la recherche, sur les capacités en matière de renseignement, de communication... Elle porte, enfin, sur la « *modernisation* » du nucléaire, donc sur une forme de renforcement qualitatif des armes nucléaires. Elle porte sur les capacités de l'industrie militaire structurée en grands groupes concurrentiels.

184

C'est aussi toutes ces problématiques qu'il faut soulever dans un esprit critique. Ce qui nécessite une conception totalement différente de la sécurité et de la gestion des conflits.

Quelles propositions ?

Des Assises nationales et citoyennes pour la paix, le désarmement et la sécurité internationale

Cette proposition d'assises nationales et citoyennes vise à rappeler l'importance d'une mise en débat populaire et transparente de toutes ces questions. Alors que ce débat est aujourd'hui cadenassé sur la théologie de la dissuasion nucléaire, cette doctrine sanctuarisée que peu de responsables, peu d'experts se permettent de mettre en cause, alors qu'elle fonde une stratégie prioritairement atlantiste et guerrière inadaptée à ce XXI^e siècle qui s'ouvre.

C'est dans un tel cadre institutionnel national et international qu'avec toutes les forces politiques, sociales (civiles et même militaires), associatives (mouvements de paix, syndicats, ONG, chercheurs...), l'ensemble des questions essentielles devrait être mis sur la table : quelle politique internationale pour quelle

⁶ Association française des communes, départements et régions pour la paix.

conception de la sécurité ? Quelle politique de défense adaptée ? Quel outil de défense ? Pourquoi faut-il que la France sorte de l'OTAN et agisse pour sa dissolution ? L'objectif serait de redéfinir, pour la France, dans le contexte mondial actuel, une conception de la sécurité internationale par le développement humain durable, le multilatéralisme et le désarmement. Cette conception refondée de la sécurité impliquerait une politique de défense, un outil de défense adaptés aux enjeux du monde d'aujourd'hui, à l'exigence de règlement des conflits, de baisse des tensions internationales. L'essentiel est une mise en débat citoyenne de ce défi considérable pour engager notre pays sur une voie différente. Il faut donner aux peuples un autre avenir que la guerre.

C'est pourtant beaucoup d'inquiétude et de la peur qui tendent aujourd'hui à marquer les opinions publiques en France et ailleurs. Il y a de fortes raisons à cela dans ce contexte de crise et de chômage massif mais aussi de menaces, de violence et de guerre. La façon dont on s'y prend pour construire ou reconstruire des rapports de sécurité internationale, pour résoudre les crises et les conflits est aussi décisive pour redonner de la confiance et de l'espoir. Dans cet esprit, la valorisation d'une culture de paix est nécessaire, comme ensemble de valeurs et de pratiques sociales rejetant la violence et la guerre, s'attachant à prévenir les conflits en traitant leurs causes et en cherchant des solutions par le dialogue et la négociation.

Donner de la crédibilité à toutes les propositions précises favorisant le désarmement et la sécurité :

- Renoncer aux programmes de modernisation et de renforcement de la force nucléaire française de dissuasion, en particulier le nouveau missile M51. Ces programmes sont en contradiction avec le TNP.
- Exiger le retrait des armes nucléaires tactiques américaines en Europe, ainsi qu'une négociation avec la Russie sur la question (une majorité des pays membres de l'OTAN est favorable à un tel retrait).
- Agir pour la mise en œuvre du *Traité international contre les essais nucléaires* et la ratification de ce traité par tous les États les plus concernés, notamment les États-Unis.
- Mettre en cause le *Traité franco-britannique de Lancaster House* (novembre 2010) qui prévoit une coopération pour le renforcement et la modernisation des armes nucléaires et pour la construction d'un drone en commun. De façon plus générale, agir pour une contribution européenne active en faveur du désarmement, refuser la perspective d'une défense européenne, respecter l'exigence de souveraineté nationale, en particulier dans le domaine de la

sécurité et de la défense. Agir pour une politique étrangère et de sécurité européenne qui soit, dans cet esprit, complémentaire de celle des États membres.

- Pousser à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, en particulier à l'occasion de la conférence qui doit se tenir fin 2012.
- Exiger que la France soit à l'initiative pour l'application du TNP, notamment son article 6 qui demande un traité de désarmement nucléaire multilatéral et contrôlé. Souligner qu'elle doit en même temps jouer un rôle actif pour le règlement des conflits. Proposer une conférence internationale des Nations unies sur la paix au Proche-Orient, le désarmement et la question de la Palestine.
- Soutenir une Convention d'élimination des armes nucléaires, projet né dans le cadre de l'ONU, et aujourd'hui soutenu par 140 États.
- S'engager au non-emploi en premier de l'arme nucléaire et à la mise en œuvre de toutes les mesures « techniques » (comme la mise hors d'état d'alerte) qui peuvent montrer le chemin d'initiatives utiles pour la sécurité et le désarmement nucléaire.
- Faire de l'actuelle course aux armements un enjeu international prioritaire et agir pour le désarmement concernant tous les types d'armes, notamment pour le contrôle et la limitation du commerce des armes, l'interdiction et la lutte contre les trafics illicites d'armement. Il faut désarmer pour renforcer la sécurité. Il faut aussi s'opposer à la privatisation de la sécurité avec le développement de compagnies militaires privées sur les terrains de la guerre (Irak, Afghanistan...).
- S'opposer au système antimissile très déstabilisateur que les États-Unis veulent mettre en place en Europe de l'Est.
- Refuser toute opération de guerre ou d'intervention militaire en Syrie, en Iran ou dans la zone sahélo-saharienne.
- Supprimer les bases militaires françaises permanentes en Afrique dans une mise en cause de la Françafrique, des pratiques et des accords militaires qui l'accompagnent.
- Faire du désarmement un des buts de l'ONU et inscrire cette exigence du désarmement dans la Charte des Nations unies. Une telle proposition devant permettre de remettre au centre des débats et des enjeux de l'international, la question du désarmement, la question d'un monde de paix débarrassé des armes nucléaires en particulier.